

FRAIS DE CAND

Frais de candidature

- des frais de 50 \$ sont exigés pour toute mise en candidature;
- ce montant n'est pas récurrent et n'est donc pas exigé pour les autres années ultérieures auxquelles le candidat postule.

INSCRIPTION

Inscription

Les candidats répondant à TOUS les critères énumérés précédemment doivent présenter leur candidature avant le 30 août. Le choix des candidats qui recevront l'aide sera connu au plus tard le 30 septembre.

Pour en connaître davantage ou pour obtenir le
FORMULAIRE D'INSCRIPTION :

Fédération des producteurs d'œufs du Québec
555, boul. Roland-Therrien, bureau 320
Longueuil (Québec) J4H 4E7
Téléphone : 450 679-0530
Télécopieur : 450 679-0855
Courriel : info@oeuf.ca
Site Internet : www.oeuf.ca



Fédération des
producteurs d'œufs
du Québec



Conception graphique : Imprimerie F.L. Chénier - 1 866 346 2425



PROGRAMME

D'AIDE AU DÉMARRAGE DE

Producteurs d'œufs

DÉDIÉS À LA VENTE DIRECTE :

une opportunité à votre portée !



Fédération des
producteurs d'œufs
du Québec

INTRODUCTION

Introduction

La Fédération des producteurs d'œufs du Québec (FPOQ) est fière de présenter son tout nouveau Programme d'aide au démarrage de producteurs d'œufs dédiés à la vente directe. Cette initiative s'intègre à l'objectif de satisfaire les besoins de ce marché en émergence. Les critères associés au programme ont été développés avec la collaboration de plusieurs partenaires :

- Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et l'Alimentation du Québec (MAPAQ)
- L'Association des marchés publics du Québec (AMPQ)
- La Coopérative pour l'agriculture de proximité écologique (CAPÉ)
- La Fédération de la relève agricole du Québec (FRAQ)
- Équiterre
- La Table de développement de la production biologique (TDPB)

AIDE OFFERTE

Aide offerte

Ce programme octroie pour la première année, à même une réserve de quota prévue à cet effet, le droit d'utiliser, à certaines conditions, un quota d'un maximum de 500 poudeuses à 5 nouveaux producteurs. Ce droit n'est pas transférable.

OBJECTIF

Objectif

L'objectif du programme est de contribuer à combler les besoins du marché des circuits courts en permettant à des producteurs d'avoir accès à des droits de produire au-delà du seuil permis, tout en favorisant la production d'œufs biologiques. Les types de mise en marché priorités par le Programme d'aide au démarrage de producteurs d'œufs dédiés à la vente directe sont les marchés publics, les paniers en ASC (agriculture soutenue par la communauté) et les marchés virtuels (ex. marchés de solidarité).

CRITÈRES D'AD

Critères d'admissibilité

- être âgé d'au moins 18 ans;
- avoir le projet de démarrer une nouvelle entreprise de production d'œufs de consommation à laquelle il participera activement de manière à approvisionner un marché en vente directe;
- être domicilié au Québec et être citoyen canadien ou résident permanent au sens de la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés;
- n'avoir jamais détenu ou exploité un contingent de production d'œufs de consommation au Québec, ni été propriétaire de parts sociales d'une société ou actionnaire d'une personne morale qui détient ou exploite un tel contingent;
- ne pas être un membre de la famille immédiate* d'une personne qui détient ou exploite un quota de production d'œufs de consommation ou d'une personne qui détient des parts sociales dans une société ou du capital-actions d'une personne morale qui détient ou exploite un tel quota;
- s'engager à vendre tous les œufs produits par les poudeuses en production;
- respecter les normes de logement en vigueur qui excluent notamment la mise en place de logements conventionnels.

* On entend par « membre de la famille immédiate » ou « membre de sa famille immédiate » : père, mère, conjoint, enfant, frère, sœur, beau-père, belle-mère, gendre, bru, beau-frère, belle-sœur, neveu, nièce, petit-fils et petite-fille.



ÉVALUATION

Évaluation

Chaque candidature respectant TOUS les critères d'admissibilité sera évaluée selon les conditions que l'on retrouve dans le FORMULAIRE D'INSCRIPTION. Les participants seront évalués en fonction des éléments suivants :

- une étude de marché qui tient compte
 - du potentiel de vente
 - de la compétition au point de vente
 - du type de mise en marché
 - de la gestion des œufs de surplus
 - de la clientèle ciblée
 - de la stratégie marketing
 - de la logistique de vente
- l'expérience comme travailleur dans une entreprise agricole où les principales tâches sont reliées aux activités agricoles;
- un plan d'affaires couvrant les aspects financiers, techniques et environnementaux pour la mise sur pied de son entreprise de production d'œufs de consommation;
- la gestion des déjections;
- l'approvisionnement des poulettes;
- l'application des normes de salubrité et de bien-être;
- la formation académique et les compétences générales;
- la production d'œufs biologiques.

Le choix final des personnes qui recevront l'aide offerte par le programme sera fait par tirage au sort parmi les candidatures qui auront été retenues.

